

Montréal, le 18 octobre 2019

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Éric Dunberry
Norton Rose Fulbright Canada LLP Bureau 2500
1, Place Ville Marie, bureau 2500
Montréal (Québec) H3B 1R1

**Objet : Demande de révision de la décision D-2019-107
Dossier de la Régie : R-4106-2019**

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) vous confirme, par la présente, que l'audience dans le dossier cité en objet aura lieu **le 25 novembre 2019 à compter de 13 h ainsi que le 26 novembre 2020 à compter de 9 h et si nécessaire, le 28 novembre 2019, dans la salle Krieghoff** des bureaux de la Régie de l'énergie à Montréal.

La Régie demande aux demanderesses de déposer leur plan d'argumentation et les autorités **au plus tard le 15 novembre 2019, à 12 h.**

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml